

Université Paris 1 : « Nous sommes en train de gratter l'os » (Christine Neau-Leduc)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°339457 - Publié le 01/10/2024 à 18:31

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 04/10/2024 à 08:46



Christine Neau-Leduc, présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Julien Benini, DGS - © News Tank Education



Écoutez la synthèse

00:00

00:00  

« Nous sommes en train de gratter l'os, et après, nous atteindrons la moelle épinière, ce qui signifiera que cela sera terminé », déclare [Christine Neau-Leduc](#), présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le 01/10/2024.

Elle s'exprime lors de la conférence de presse de rentrée sur la situation budgétaire de son établissement. Le déficit de l'université est passé de 500 k€ en 2022 à 4,2 M€ en 2023, « conséquence de l'augmentation des coûts des fluides, des mesures Guerini, très partiellement compensées et de la compensation du GVT (Glissement vieillissement technicité) » ; pour un déficit prévu à 7,8 M€ pour 2024.

« Nous atteignons les limites de notre capacité d'action », indique-t-elle, en rappelant que son « université est notoirement sous-dotée », avec une SCSP (Subvention pour charges de service public) de près de 5 k€ par étudiant.

« Depuis 2021, nous avons gelé 50 % des postes d'E-C (enseignant(s)-chercheur(s)), mais pas de postes administratifs. Je m'étais engagée à ne plus du tout geler les postes pour 2024, mais cela n'a pas été possible. Pour la campagne 2024, nous continuons à geler un tiers des postes dans une université qui a un ratio d'un E-C pour 53 étudiants, ce qui est très éloigné des standards d'encadrement nationaux. »

Christine Neau-Leduc évoque l'ouverture du centre de La Chapelle (18^e), qui accueillera 3 500 étudiants en L1 (Licence 1) et L2 (Licence 2) en SHS (Sciences humaines et sociales) à la rentrée 2025, avec une cafétéria de 350 places et 700 places dans la BU (Bibliothèque universitaire). Cette ouverture « occasionnera un besoin de financement : 4,4 M€ pour le premier équipement, et 2,3 M€ pour les frais de fonctionnement sur une moitié d'année, car il nécessite des recrutements. Il est impossible d'ouvrir un centre sans un minimum de fonctionnement ».

Elle aborde également la politique générale d'ESR (Enseignement supérieur et recherche), l'intégration de l'IA (Intelligence artificielle) dans les formations, la vie étudiante ainsi que les antennes à l'étranger.

Ministère de l'ESR de plein exercice : « Il ne doit pas s'agir uniquement d'une vitrine »

Christine Neau-Leduc s'exprime sur la nomination d'un ministre de plein exercice à l'ESR, [Patrick Hetzel](#), le 21/09/2024 :

« Je me réjouis que l'enseignement supérieur et la recherche aient conservé un ministère à part entière. C'est un signal politique fort quant à l'importance de l'ESR dans la politique du gouvernement et de la France. Toutefois, il ne doit pas s'agir simplement d'une vitrine, mais bien d'un engagement réel pour soutenir et accompagner l'ESR. »

« Nous verrons ce qu'il en est lors du discours de politique générale de [Michel Barnier](#) [Premier ministre] et lors du PLF, et de la poursuite ou non de la LPR (Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur), ainsi que sur la marche supplémentaire qui pourrait être maintenue. »

Pour la présidente d'université, il ne faut pas que « ces mesures se fassent au détriment du budget récurrent. Si c'est un système de vases communicants, cela ne changera rien à nos difficultés et pourrait même les aggraver. Nous plaçons donc beaucoup d'espoir dans les prochaines décisions ».

« Nous sommes bien sûr conscients de la nécessité de gérer efficacement les deniers publics. En tant que citoyens, nous comprenons la situation budgétaire de l'État. Cependant, il s'agit de choix politiques, et le choix de soutenir l'ESR est avant tout celui de l'avenir de la France et de nos étudiants. »

« Besoin d'un soutien supplémentaire de l'État » pour financer les activités des universités

À l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, « entre 2011 et aujourd'hui, le nombre d'étudiants est passé de 32 000 à 45 000. Nous avons répondu aux besoins de la Nation en veillant à ce que les bacheliers intègrent l'enseignement supérieur pour une meilleure formation et des compétences adaptées à la jeunesse. Les universités ont fait des efforts considérables d'adaptation », déclare Christine Neau-Leduc.

« Cependant, la question se pose : est-ce qu'un opérateur de l'État a vu sa charge et ses missions augmenter à ce point, tant en volume qu'en qualité ? Parallèlement, cet opérateur a intégré toutes les fonctions RH (Ressources humaines), financières et de programmation immobilière en son sein, ce qui n'était pas le cas auparavant. Nous avons fait des progrès dans ces domaines. Nos collègues ont su s'adapter pendant la crise du Covid, en assurant des cours en distanciel et en naviguant entre ouvertures et fermetures » de l'établissement.

« Nous en sommes désormais à un stade où nous avons besoin d'un soutien supplémentaire et d'être reconnus. C'est un des vrais enjeux, qui doit se traduire budgétairement. Je suis complètement ouverte sur le modèle économique ; nous devons faire des efforts, nous projeter et aller chercher des ressources supplémentaires [avec l'apprentissage notamment]. Toutes nos disciplines s'y engagent avec beaucoup de force. Nous cherchons nos ressources propres, mais pour certains, cela donne l'impression de sortir de nos métiers. »

Pour Christine Neau-Leduc, « le modèle n'est pas tenable si le financement récurrent et nos missions de service public ne sont pas adaptés. Il est essentiel que cette communauté sente qu'elle peut assumer, dans de bonnes conditions, ses missions de service public ».

Travail sur la subvention pour charges de service public

Christine Neau-Leduc évoque le groupe de travail au sein de France Universités mené par Jean-Marc Ogier, président de La Rochelle Université, sur le modèle économique des universités. Elle indique avoir fait remonter les données de son établissement et s'interroge sur le calcul de la SCSP.

La dotation moyenne, de 5 k€ par étudiant à Paris 1, ne doit pas concerner seulement la « question du nombre d'étudiants, mais également celles des mètres carrés et de la nature de l'immobilier. Avec 24 sites répartis sur Paris intramuros et la première couronne, cela multiplie les frais de fonctionnement ».

Si son établissement recouvre essentiellement le domaine des SHS, elle estime que la recherche dans ce domaine engendre aussi des coûts. « La recherche en sciences exactes coûte plus cher, mais celle en SHS a aussi ses coûts. Nous devons également prendre en compte des projets de recherche à l'étranger et accueillir des collègues étrangers, notamment dans nos disciplines, pour réellement prendre le virage du numérique dans son acception la plus large. »

« Il s'agit donc d'un problème multifactoriel. Prendre en compte ces éléments et les indiquer de manière transparente permettrait d'éviter les idées reçues. Ce travail serait intéressant, et j'aimerais m'y atteler ; ce serait une bonne chose pour les universités. »

L'attractivité auprès des néobacheliers et des étudiants

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a reçu 113 450 candidatures pour 7 641 places sur Parcoursup pour la rentrée 2024. 107 537 candidatures ont été effectuées sur Mon Master, contre 80 000 l'année précédente, pour 4759 places offertes.

« Cela témoigne de la vitalité et de l'attractivité de notre établissement. Nous faisons tout pour que cela continue, mais il est impossible de prendre tous les candidats », dit Christine Neau-Leduc.

« Pour les étudiants et leurs candidatures, Mon Master est une plateforme très intéressante, car il leur offre une vue d'ensemble sur toutes les formations en France, le tout via une seule plateforme. Cependant, elle génère une certaine tension au sein des établissements.

Nous avons constaté une forte hausse du nombre de candidatures ; par exemple, certaines formations reçoivent 3 500 dossiers pour un master 1. Cela représente une charge de travail très importante. Traiter un si grand nombre de dossiers, en plus de gérer Parcoursup et les examens de fin d'année, constitue une vraie pression pour nos collègues.

Malheureusement, cet accroissement de la charge de travail n'a pas fait l'objet d'un accompagnement financier, qui serait pourtant bienvenu pour nos équipes. De plus, il y a aussi des problèmes techniques qui ont été remontés au ministère. »

Création d'un collège de l'IA accessible à tous les étudiants

Christine Neau-Leduc aborde l'intégration de l'IA dans son offre de formation à travers notamment le projet lauréat de l'AMI (Appel à manifestation d'intérêt) CMA (Compétences et métiers d'avenir) AISorb, annoncé le 22/05/2024 et doté de 5 M€.

« Il est devenu commun de dire que l'IA transforme les métiers de l'enseignement, de la recherche, et la manière d'étudier. L'enjeu de l'intégration de l'IA est réel, surtout en matière de services aux usagers et dans les métiers de l'enseignement.

En recherche, les méthodes sont profondément bouleversées par l'IA, en particulier dans les SHS, bien que cela touche également d'autres domaines. Le traitement des archives, par exemple, sera grandement impacté par ces technologies. Tous ces enjeux sont très importants, et Paris 1 s'en empare à travers les SHS et l'interdisciplinarité. »

« Nous avons obtenu un financement afin d'intégrer l'IA dans nos cursus. Cela comprend la création d'un collège de l'IA, accessible à tous les étudiants de nos différentes disciplines ». Ce collège formera tous les étudiants de toutes les filières en IA.

« À terme, l'idée est aussi de créer des modules dans toutes nos licences, pour sensibiliser les étudiants à l'impact de l'IA sur les métiers actuels, mais aussi pour attirer leur attention sur les métiers d'avenir, notamment dans la régulation de l'IA. En philosophie, par exemple, l'éthique liée à l'IA pourrait devenir un métier d'avenir. »

Fédérer les recherches autour des données

Un programme, baptisé Dias (pour Data, IA, SHS), a été lancé en septembre 2024 ; il est financé par Sorb'Rising dans le cadre du projet PIA (Programme d'investissements d'avenir) Excellences dont l'établissement est aussi lauréat.

« L'un des aspects clés de ce projet concerne la recherche sur les données. Il s'agit d'un programme pluridisciplinaire qui mobilise des chercheurs, des post-doctorants et des doctorants. Ce projet vise à fédérer et coordonner toutes les activités de recherche autour des données dans les SHS. »

« L'objectif principal est de réfléchir à tous les aspects juridiques et épistémologiques de l'IA, et d'étudier comment le numérique transforme la recherche en SHS, tout en cherchant à comprendre comment la recherche peut, à son tour, accompagner le développement de l'IA.

Une chaire sera également lancée dans le cadre de ce programme de recherche. »

Vie étudiante : « un des défis majeurs » : « le manque de locaux et de mètres carrés »

« L'un des défis majeurs de notre université concerne le manque de locaux et de mètres carrés », déclare Christine Neau-Leduc au sujet de la vie étudiante.

« Par exemple, nous n'avons pas de restaurant universitaire et disposons seulement de points de cafétéria, comme celui de 90 m² pour tout le centre Pierre-Mendès-France. Le centre Lourcine a également été ouvert sans ajouter de cafétéria supplémentaire. Nous essayons de développer des points de vente supplémentaires, mais cela reste largement insuffisant. »

La présidente de l'université met en avant l'ouverture en mai 2024 d'une nouvelle antenne du SSE (Service universitaire ou interuniversitaire de santé étudiante) au centre Saint-Charles, commune avec les universités Sorbonne Nouvelle et Paris Cité.

« Cette antenne permet d'offrir des consultations, avec deux salles dédiées, pour des consultations en santé mentale ainsi que des consultations médicales classiques. »

La présence de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à l'international

« La France accueille pour la première fois depuis 24 ans le sommet de la francophonie à Villers-Cotterêts, les 04 et 05/10/2024. La francophonie est une valeur importante pour notre université, et nous y contribuons fortement », déclare Christine Neau-Leduc.

« Paris 1 a toujours développé des filières délocalisées, et nous avons intensifié ces efforts depuis quatre ou cinq ans. Par exemple, nous proposons des formations en droit, en science politique et en économie au Caire, accueillant un total d'environ 1 000 étudiants.

Nous sommes également présents en Roumanie avec le Collège juridique franco-roumain, qui fêtera ses trente ans l'année prochaine. Nous venons de décider, avec d'autres universités françaises, de concevoir ce collège comme un pont vers les pays d'Europe centrale, avec des enseignements dispensés à deux niveaux en français. C'est un projet de développement ambitieux pour ce collège. Nous avons signé un accord avec l'Université de Moldavie afin de leur permettre de suivre ces enseignements francophones en Roumanie. »

« Nous avons également des filières à Fès, à Buenos Aires et à Sofia. Ces programmes sont des marqueurs importants de notre université. Quand nous voyons l'accueil réservé à nos services sur place, il est évident qu'il faut maintenir et renforcer cette présence. »

Interrogée sur l'aspect financier de ces antennes, elle déclare : « Nous ne fermerons pas les filières à l'étranger car elles sont autofinancées, peut-être même augmenter le nombre de places. »

Situation au Proche-Orient et accueil d'un chercheur palestinien

« La situation à Gaza et au Liban est préoccupante et risque d'évoluer de manière significative », déclare Christine Neau-Leduc.

« Nous avons adopté une motion au CA (Conseil d'administration) [le 26/09/2024] qui appelle à la paix et au respect du droit international. Notre université mettra en place des actions en direction des étudiants et des chercheurs palestiniens.

Dans le cadre du programme *Pause (Programme national d'accueil en urgence des scientifiques et des artistes en exil)*, nous accueillons un collègue palestinien. Nous accueillons également des étudiants venant de la bande de Gaza dans le cadre du réseau *Passerelle*. De plus, nous participerons à une initiative collective française pour des cours à distance avec les universités palestiniennes.

Nous nous engageons aussi à soutenir la reconstruction des universités palestiniennes dans la bande de Gaza, à la hauteur de nos moyens. Nous continuerons d'accueillir tous les étudiants, qu'ils soient Israéliens ou d'autres nationalités, à Paris. »

« Nous serons extrêmement vigilants face à tous les actes de racisme ou d'antisémitisme durant cette période [du 07/10 prochain]. À chaque incident, nous appliquerons la procédure d'article 40 pour signaler les faits. »

© News Tank Éducation & Recherche - 2024 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »